



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**L'Inspecteur de l'Environnement,  
à**

**Pôle de la Protection des Populations  
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville  
CS 58434

79024 NIORT Cedex

Tel : 05.49.17.27.00

Fax : 05.49.17.27.96

Courriel : [dacspp-envi@deux-sevres.gouv.fr](mailto:dacspp-envi@deux-sevres.gouv.fr)

Ouverture des bureaux :

du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres  
Service de la Coordination et de Soutien  
Interministériels  
Pôle Environnement  
BP 70000  
79099 NIORT Cedex 9

**Objet : Ré-examen IED  
PAMPR'OEUF SAS PRODUCTION  
Affaire suivie par : Mme DEVAUX  
N/Ref : CD/JD/2019 03373  
PJ : 1 dossier de ré-examen**

Niort, le 12 décembre 2019

### **RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME**

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

**PAMPR'OEUF SAS  
PRODUCTION**

Numéro S3IC : 0579 00098

Numéro SIRET : 33488711400018

Adresse de l'exploitation :

**Les Brelières  
79800 PAMPROUX**

Adresse administrative :

**Les Brelières  
79800 PAMPROUX**

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 4327 modifié du 16 mars 2005 pour un élevage avicole de 305 160 animaux équivalents volailles ;

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 26 mars 2019 par l'exploitant,

Finalisée le 10 décembre 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Claudie DEVAUX